

Charte éthique

La charte éthique de FaSol fixe les principes permettant de vivre bien au sein de l'association et dans ses relations avec l'extérieur. Ces principes éthiques, socles du développement de FaSol, sont issus des valeurs fondamentales que l'association s'engage à respecter et promouvoir, autour de trois axes :

1. L'action sociale

- o Gouvernance participative et respect des salariés et partenaires,
- o Développement humain et enrichissement mutuel
- o Participation au développement territorial

2. L'activité économique

- o Développement d'une vie économique locale en s'inscrivant dans l'ESS
- o Co-construction de l'offre avec la clientèle, choix des fournisseurs
- o Pérennité et transparence financière

3. La préservation de l'environnement

- o Respect de l'environnement en fabrication
- o Consommation raisonnée
- Sensibilisation au respect de l'environnement

1. L'action sociale

1. Gouvernance participative et Respect des salariés et partenaires

FaSol est une association loi 1901 dont les décisions sont prises par le Conseil d'Administration élu et fonctionnant de manière démocratique. Valorisant la concertation et le dialogue constructif, FaSol s'engage à impliquer les salariés et bénévoles de l'association dans les choix qui les concernent, et leur propose des temps de convivialité et de partage.

Proclamant l'importance du développement humain, FaSol met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour garantir des conditions de travail sécurisées à ses salariés et bénévoles.

2. Développement humain et enrichissement mutuel

Afin d'aider au développement de ses salariés et bénévoles, FaSol se construit comme un espace de dialogue, d'apprentissage et d'enrichissement réciproque et s'engage dans une démarche d'écoute et de dialogue respectueux avec ses clients, salariés, partenaires et utilisateurs.

Le cœur de métier de FaSol, le jeu, permet de créer du lien dans une démarche positive de coopération et de plaisir réciproque. Le jeu mobilise des compétences motrices, cognitives et de communication. Il participe au développement émotionnel, sert de support à la construction individuelle et peut aussi être utilisé en thérapie. FaSol travaille activement à apporter ces effets positifs à tout public, en tenant compte des fragilités de chacun.

3. Participation au développement territorial

FaSol s'engage comme acteur du développement local, et cherche à établir des partenariats avec des acteurs de proximité dans une optique de dynamisation du lien social sur le territoire.

Structure engagée dans la lutte contre les discriminations et l'exclusion, FaSol apporte une réponse constructive nouvelle à l'échelle territoriale pour l'accès à l'emploi de femmes ou d'hommes de tout âge, origine, religion, culture.

2. L'activité économique

1. Développement d'une vie économique locale en s'inscrivant dans l'ESS

La vente des jeux et les prestations d'animations permettent à FaSol de développer une vie économique locale. FaSol est ancrée dans l'Economie Sociale et Solidaire par son objet-même, l'insertion par l'activité économique, avec, pour finalité, le développement du lien social et du « vivre ensemble ».L'objectif de FaSol est ainsi social, sociétal et solidaire: l'Homme est au centre du projet.

FaSol noue des partenariats avec les acteurs locaux, associations, mairies, centres sociaux, services RSA,...pour assurer son développement en complément de son activité économique.

2. Co-construction de l'offre avec la clientèle, choix des fournisseurs

En concertation avec ses clients et les professionnels du secteur, FaSol tente de répondre avec pertinence aux besoins des bénéficiaires, en particulier dans le choix des jeux mis au catalogue et la recherche constante d'améliorations.

L'association privilégie des partenaires et des fournisseurs ayant une démarche sociale, sociétale respectueuse de l'Homme et de l'environnement.

3. Pérennité et transparence financière

FaSol assure une gestion rigoureuse pour pérenniser sa structure et les emplois créés. Les administrateurs ne perçoivent pas d'indemnité pour leur mission de membre du Conseil d'Administration ; ils veillent à une juste rémunération des salariés de l'association.

FaSol tient ses comptes à disposition de ses adhérents et partenaires. L'association répond à toute sollicitation dans un souci de transparence.

3. La préservation de l'environnement

1. Respect de l'environnement en fabrication

Le bois, utilisé comme matière première principale de sa production, provient de la récupération d'objets destinés à priori à la destruction. FaSol leur donne ainsi une deuxième vie sous la forme de jeux au service de tous.

Si l'association FaSol doit procéder à l'achat de bois, cela ne peut être que ponctuellement, à défaut de pouvoir trouver, sous forme de déchet, le matériau nécessaire à la production attendue. Le respect de l'environnement conduit à l'utilisation de bois recyclé, traité et décoré avec des produits sans solvants et non toxiques. Les emballages des jeux sont en matériaux recyclés ou recyclables. Les jeux FaSol peuvent être à leur tour recyclés.

Le tri des déchets est réalisé au quotidien, avec recherche de valorisation dès que possible.

2. Consommation raisonnée

FaSol adopte une consommation raisonnée en minimisant ses achats et ses consommations pour un bon fonctionnement de la structure et la préservation des ressources naturelles..

3. Sensibilisation au respect de l'environnement

FaSol s'engage à promouvoir une gestion durable des ressources environnementales à travers ses outils de communication ainsi que par des actions internes et externes.

Chaque fois que l'occasion se présente, les salariés ou bénévoles de l'association se font porte-parole du besoin de respecter l'environnement par de simples gestes quotidiens, comme le tri sélectif des déchets, dont le bois, et une consommation raisonnée de produits recyclables.

Chaque membre de l'association FaSol s'engage à respecter les termes de cette charte éthique.

Elena Lasida Présidente de l'association FaSol Le 23/09/2011